

NET INFOS

Jeudi 12 Décembre 2024



Lutte contre l'informel : Les Finances et le Commerce unissent leurs efforts

La coordination entre les deux secteurs permettra de donner un rythme plus intense ce phénomène.

En guise de renforcement de la lutte contre la circulation des mannes financières en dehors des circuits bancaires, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, ont mis l'accent, lors d'une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées, «l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et du marché parallèle, ainsi que la réduction de leur impact négatif sur l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières conventionnelles et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025».



Dons financiers et effacement des dettes des pays africains

Un leadership fort assumé

Lorsqu'il s'agit de lever les entraves au développement économique du continent elle ouvre les cordons de sa bourse sans hésiter.

L'argent est le nerf de la guerre. Il est incontournable pour financer les projets de développement économique. C'est une évidence. À ce titre, l'Algérie a fait de l'émancipation économique de l'Afrique, une de ses priorités majeures.

«L'Algérie oeuvre à libérer l'Afrique en lui donnant les moyens de se développer pour sortir de son isolement», avait déclaré le 15 janvier 2022 l'ex-Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, à l'issue des travaux du Sommet États-Unis/Afrique, auquel il avait participé en sa qualité de représentant du président de la République.



Assurances et constructions illicites : Les décisions du gouvernement

Un rapport sur la modernisation des infrastructures du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a été également présenté.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de projet de loi sur les assurances. Ce texte s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République et des conclusions du Conseil des ministres du 22 mai dernier. Cet avant- projet de loi, qui figure à l'ordre du jour de l'actuelle session parlementaire vise à renforcer la gouvernance et la régulation du secteur des assurances, à élargir son champ d'action pour couvrir de nouveaux risques, et à améliorer les services aux assurés, notamment grâce à la vente à distance et à l'assurance numérique.



Action coordonnée de Faïd et Zitouni : A l'assaut de l'économie informelle

Les autorités publiques sont décidées à lutter contre l'économie informelle et les marchés parallèles, et réduire leurs effets néfastes qui freinent l'essor de l'économie nationale.

Dans cette optique, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et le ministre des Finances, Laâziz Faïd, ont présidé, hier, une réunion conjointe de coordination, en présence des cadres supérieurs des deux ministères ainsi que plusieurs responsables concernés, dans le cadre des orientations stratégiques du président de la République visant une mise en œuvre optimale des mesures de la loi de finances 2025.



Vers le lancement de nouvelles prestations en ligne : Le secteur des assurances accélère sa numérisation

Le secteur des assurances, à l'instar des autres segments du système financier domestique, œuvre actuellement à accélérer sa transformation numérique, à travers la mise en place de nouveaux services et prestations digitalisées, notamment dans la branche automobile.

«Un comité ad hoc travaille sur le développement du projet du certificat d'assurance numérique, qui est actuellement en phase de test et une fois cette étape achevée, le projet sera présenté aux autorités compétentes pour sa mise en œuvre», a ainsi fait savoir hier le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia, en faisant état dans le même contexte de la mise en place d'«un ensemble de projets stratégiques visant à moderniser le secteur et à lui garantir une croissance durable».



Finances/Commerce intérieur : Lancement d'ateliers périodiques

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, ont coprésidé une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées. Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé le lancement d'ateliers de travail périodiques entre les deux secteurs pour mettre en œuvre les objectifs définis dans ce domaine.

Ces ateliers s'attèleront «à définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à œuvrer à leur réalisation, tout en assurant un suivi continu des résultats obtenus et en ajustant les trajectoires si nécessaire».

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère des Finances, en présence des cadres supérieurs des deux ministères et de plusieurs responsables concernés, l'accent a été mis sur «l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles, ainsi que la réduction de leurs impacts négatifs sur l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières ordinaires et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025 ».



Réunion du Gouvernement: les assurances, l'urbanisme, les services publics et la distribution des produits pétroliers au menu

Le Gouvernement a étudié mercredi, lors sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, plusieurs textes et communications portant sur le secteur des assurances, le contrôle de l'urbanisme, l'amélioration des services publics relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que la distribution des produits pétroliers, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 11 décembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de loi relative aux assurances, à la lumière des directives données par Monsieur le Président de la République lors du Conseil des ministres du 22 mai 2024, relatives au renforcement de la gouvernance et la régulation du secteur des assurances et à l'élargissement de son champ de compétence, afin de permettre la prise en charge des différents risques nouveaux et émergents, ainsi que l'amélioration des services fournis aux assurés, notamment en consacrant la vente à distance de produits d'assurance et l'assurance digitale.



Larbaoui préside une réunion du gouvernement : Les réformes s'accélèrent

Le premier projet de loi examiné avait trait aux assurances, suite aux directives données par M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement de la gouvernance, à la régulation du secteur des assurances et à l'élargissement de son champ de compétence.

L'objectif étant de permettre la prise en charge des différents risques nouveaux et émergents, ainsi que l'amélioration des services fournis aux assurés, notamment en consacrant la vente à distance de produits d'assurance et l'assurance digitale. Pour rappel, le projet de loi sur les assurances, annoncé par le président de la République, en mai dernier, vise à renforcer la souveraineté nationale et à améliorer la régulation du secteur. Il prévoit un suivi permanent et périodique des activités des sociétés d'assurances.



Intégration des activités économiques informelles : Faïd et Zitouni coordonnent leurs actions

Les ministères des Finances et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national vont œuvrer ensemble en vue de lutter contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles. L'objectif est l'amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales et aussi la garantie d'une justice fiscale.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, ont, dans ce sens, coprésidé une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées, lors de laquelle ils ont annoncé le lancement d'ateliers de travail périodiques entre les deux secteurs pour mettre en œuvre les objectifs définis dans ce domaine. Cette réunion marque « le point de départ d'un processus pratique qui renforce la coordination entre les deux ministères, à même de réaliser les objectifs stratégiques communs, au mieux de l'économie nationale et de l'intérêt des citoyens », a indiqué un communiqué conjoint des deux ministères.

[Lutte contre la spéculation : saisie de 23 000 tonnes de café vert a travers différents ports](#)

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de spéculation et de pénurie sur le marché, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, accompagné du directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bekhouch, a supervisé ce mercredi 11 décembre 2024 une opération majeure. Celle-ci a permis la saisie de 23 000 tonnes de café vert importé, réparties sur 1 200 conteneurs, dont 6 000 tonnes entreposées au port d'Alger. Ces marchandises n'avaient pas été dédouanées par leurs propriétaires, dans le but manifeste de provoquer une rareté et d'alimenter la spéculation.

Les enquêtes menées conjointement par les services du ministère du Commerce intérieur et les Douanes ont révélé que ces cargaisons de café appartiennent à 66 importateurs.

Le ministre a fermement déclaré que l'ensemble des quantités saisies, impliquées dans des pratiques spéculatives, fera l'objet d'une confiscation totale. Le procureur de la République a été saisi pour engager des procédures légales contre les responsables de ces actes, visant à mettre fin aux agissements de ces réseaux qui menacent la stabilité du marché national.



[Economie : Lancement d'ateliers périodiques entre les secteurs des Finances et du Commerce intérieur](#)

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, ont coprésidé une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées, lors de laquelle ils ont annoncé le lancement d'ateliers de travail périodiques entre les deux secteurs pour mettre en œuvre les objectifs définis dans ce domaine.

Ces ateliers s'attelleront «à définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à œuvrer à leur réalisation, tout en assurant un suivi continu des résultats obtenus et en ajustant les trajectoires si nécessaire», indique un communiqué commun des deux ministères. Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère des Finances, en présence des cadres supérieurs des deux ministères et de plusieurs responsables concernés, l'accent a été mis sur «l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles, ainsi que la réduction de leurs impacts négatifs sur l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières ordinaires et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025», indique la même source.



APN: Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à nombre de membres du Gouvernement, indique mercredi un communiqué de l'Assemblée.

Ces questions concernent les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, des Finances, de la Poste et des Télécommunications, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Transports, de la Santé ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, précise la même source.



Petite baisse la croissance de la demande de pétrole en 2024 et 2025

L'Opep continue de miser sur une croissance de la demande de pétrole en 2024 et 2025, mais en baisse par rapport au mois précédent.

Le monde consommera 103,82 millions de barils par jour (mb/jour) en 2024, après 102,21 millions en 2023, selon le dernier rapport mensuel publié mercredi par l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui révisé chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture.



Le projet de loi sur les assurances examiné

Le projet de loi sur les assurances, est examiné, mercredi, lors de la réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.

C'est à la lumière des directives données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 22 mai 2024 que ce projet de loi passe devant les membres de l'exécutif. Il porte, en effet, sur le renforcement de la gouvernance et la régulation du secteur des assurances et à l'élargissement de son champ de compétence, afin de permettre la prise en charge des différents risques nouveaux et émergents, ainsi que l'amélioration des services fournis aux assurés, notamment en consacrant la vente à distance de produits d'assurance et l'assurance digitale.

عبر العدالة الضريبية وتوسيع الوعاء الضريبي

ورشات عمل لتجفيف منابع السوق الموازية

ستعمل وزارة التجارة بالتنسيق مع وزارة المالية، على بحث السبل الكفيلة للتصدي لظاهرة النشاط الاقتصادي غير المنظم والأسواق الموازية وتقليص آثارها السلبية على الاقتصاد الوطني. وذلك ضمن رؤية شاملة تهدف إلى تعزيز الموارد المالية العادية وتوسيع الوعاء الضريبي بما ينسجم مع أولويات قانون المالية لسنة 2025.

اتفق وزير التجارة الداخلية وضبط السوق الطيب زيتوني، ووزير المالية العزيز فايد، خلال اجتماع مشترك أول أمس، على إطلاق ورشات عمل دورية بين القطاعين لتجسيد الأهداف المسطرة في هذا المجال كما أكده بيان لوزارة التجارة. وستسعى هذه الورشات لتحديد أهداف عملياتية متوسطة المدى والعمل على تحقيقها، مع ضمان متابعة مستمرة للنتائج المحققة وتصحيح المسارات عند الضرورة.



قطاع التأمين و العمران و المرافق العمومية و توزيع المنشآت النفطية محور اجتماع الحكومة

درست الحكومة، خلال اجتماعها اليوم الأربعاء برئاسة الوزير الأول، السيد نذير العرباوي، نصوصا و عروضاً تتعلق بقطاع التأمين و مراقبة العمران و عصرنة المرافق العمومية التابعة لقطاع العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي و كذا نشاطات تخزين وتوزيع المنتجات النفطية، حسب ما جاء في بيان لمصالح الوزير الأول، هذا نصه الكامل:

"ترأس الوزير الأول، السيد نذير العرباوي، اليوم الأربعاء 11 ديسمبر 2024، اجتماعا للحكومة، خصص لدراسة مشروع قانون يتعلق بالتأمينات في ضوء التوجيهات التي أسداها السيد رئيس الجمهورية خلال اجتماع مجلس الوزراء بتاريخ 22 ماي 2024، والمتعلقة بتعزيز حوكمة وضبط قطاع التأمين، وتوسيع مجالاته لضمان التكفل بمختلف المخاطر المستجدة والناشئة، فضلا عن تحسين الخدمات المقدمة للمؤمنين ولاسيما عبر تكريس البيع عن بعد لمنتجات التأمين والتأمين الرقمي.

درستها الحكومة إلى جانب الإطار التنظيمي لتخزين المواد النفطية

تأمين رقمي وحلول للبنىات غير المكتملة قريبا

*حوكمة التأمين وتوسيع مجالاته للتكفل بالمخاطر المستجدة والناشئة

*مطابقة المشاريع العمرانية مع الهوية الوطنية وتطوير الفضاءات الحضرية

*عصرنة مرافق التشغيل والضمان الاجتماعي لمحاربة البيروقراطية

درست الحكومة، خلال اجتماعها أمس الأربعاء، برئاسة الوزير الأول، نذير العرباوي، نصوصا و عروضاً تتعلق بقطاع التأمين ومراقبة العمران وعصرنة المرافق العمومية التابعة لقطاع العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي وكذا نشاطات تخزين وتوزيع المنتجات النفطية.

وحسب بيان لمصالح الوزارة الأولى، "فقد ترأس الوزير الأول، السيد نذير العرباوي، اجتماعا للحكومة، خصص لدراسة مشروع قانون يتعلق بالتأمينات في ضوء التوجيهات التي أسداها السيد رئيس الجمهورية، خلال اجتماع مجلس الوزراء بتاريخ 22 ماي 2024، والمتعلقة بتعزيز حوكمة وضبط قطاع التأمين، وتوسيع مجالاته لضمان التكفل بمختلف المخاطر المستجدة والناشئة، فضلا عن تحسين الخدمات المقدمة للمؤمنين ولاسيما عبر تكريس البيع عن بعد لمنتجات التأمين والتأمين الرقمي.



حجز 23 ألف طن من القهوة المستوردة بالموانئ

كشفت وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية، عن حجز أكثر من 23 ألف طن من مادة القهوة الخضراء المستوردة والتي كانت مخزنة في موانئ بغرض خلق الندرة في السوق الوطنية.

أوضحت الوزارة، بحسب التلفزيون العمومي، اليوم الأربعاء، أن هذه الكميات كانت موضوعة في 1200 حاوية تابعة لـ66 مستورد متورط في تخزين القهوة بهدف المضاربة.

ومن بين هذه الكميات، وقف وزير التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية، الطيب زيتوني، رفقة المدير العام للجمارك، اللواء عبد الحفيظ بخوش، على عملية حجز 6 آلاف طن بميناء الجزائر.



7 وزراء في المجلس الشعبي الوطني غدا

يعقد المجلس الشعبي الوطني هذا الخميس جلسة علنية تخصص ل طرح أسئلة شفوية على عدد من أعضاء الحكومة، بحسب ما أفاد به هذا الأربعا بيان للمجلس.

أوضح نفس المصدر أن هذه الأسئلة تخص قطاعات الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية، المالية، البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية، التضامن الوطني والأسرة وقضايا المرأة، السكن والعمران والمدينة، النقل، الصحة والعمل والتشغيل والضمان الاجتماعي.



الحكومة تدرس مشروع قانون يتعلق بالتأمينات

تناول اجتماع الحكومة، هذا الأربعا، مشروع قانون يتعلق بالتأمينات في ضوء التوجيهات التي أسداها رئيس الجمهورية خلال اجتماع مجلس الوزراء بتاريخ 22 ماي 2024، وفق بيان للوزارة الأولى.

وتخص هذه التوجيهات، حسب المصدر، بتعزيز حوكمة وضبط قطاع التأمين، وتوسيع مجالاته لضمان التكفل بمختلف المخاطر المستجدة والناشئة.

إلى جانب تحسين الخدمات المقدمة للمؤمنين ولاسيما عبر تكريس البيع عن بعد لمنتجات التأمين والتأمين الرقمي.

POUR ÉLARGIR L'ASSIETTE FISCALE

L'informel ciblé par le gouvernement

● Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a souligné l'importance de renforcer la coordination entre les secteurs ministériels pour réaliser la justice fiscale et restaurer la confiance dans le système économique.

Le gouvernement s'apprête à lancer son plan de lutte contre l'informel. Le ministère des Finances et celui du Commerce intérieur se concertent sur la mise en mouvement de la stratégie arrêtée pour tenter de canaliser des pans entiers de l'activité économique qui évoluent hors du circuit formel, à commencer ainsi à l'administration fiscale. Les titulaires de ces deux départements ministériels, Laaziz Faid et Tayeb Zitouni, ont coprésidé, pour ce faire, une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées. Il a ainsi été annoncé le lancement d'ateliers de travail périodique, selon l'APS, entre les deux secteurs à l'effet d'atteindre les objectifs tracés. Ces ateliers s'atteleront à « définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à assurer à leur réalisation, tout en assurant un suivi continu des résultats obtenus et en ajustant les trajectoires si nécessaires », selon un communiqué commun des deux ministères cité par l'APS. Il faut dire que, face à cette problématique, l'Etat s'est jusqu'ici montré impuissant à contenir le phénomène de l'informel, qui au fil des ans a fini par tisser sa toile dans pratiquement tous les secteurs d'activité. Le manque à gagner pour le Trésor public est colossal. Le ministre des Finances a d'ailleurs souligné il y a quelques semaines la « propagation croissante » du phénomène des marchés parallèles dans toutes les régions du pays, le considérant à juste titre comme une « menace pour l'économie natio-



Tayeb Zitouni et Laaziz Faid ont coprésidé une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées

nale, en raison de ses effets négatifs sur les ressources fiscales publiques.

ÉLARGIR L'ASSIETTE FISCALE

Mais pas seulement, puisque ces marchés parallèles, très spéculatifs, sont aussi parfois source de hausse des prix sur lesquels les pouvoirs publics n'ont aucune emprise. Il en est ainsi des produits agricoles, par exemple. Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère des Finances, l'accent a été mis, affirme l'APS, sur « l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles, ainsi que la réduction de leurs impacts négatifs sur

l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières ordinaires et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025 ».

M. Faid a souligné, à l'occasion, l'importance de renforcer la coordination entre les secteurs ministériels pour réaliser la justice fiscale et restaurer la confiance dans le système économique, affirmant que la réduction de l'économie non réglementée et des marchés parallèles nécessite un traitement global de toutes les transactions. Le défi reste entier. Le poids de l'informel en Algérie est considérable. M. Zitouni a, pour sa

part, affirmé que le secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national est en passe de mettre en place les mécanismes d'intégration des activités économiques informelles dans un cadre économique réglementé. L'année 2025 sera, selon le communiqué, « celle de la numérisation et de l'utilisation généralisée des moyens de paiement électronique, ainsi que celle de l'amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales, d'où la nécessité de la coordination et de la coopération avec les secteurs concernés pour atteindre ces objectifs ».

A. Benyahia

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La modernisation des services publics au menu

● Le gouvernement a entendu une communication sur l'amélioration et la modernisation des services publics relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Objectif : modernisation des prestations de services et généralisation de la numérisation afin de lutter contre la bureaucratie.



Palais du gouvernement

Le gouvernement se penche sur la question de la régulation du secteur des assurances, ainsi que la problématique des constructions achevées. Ces deux dossiers étaient, en effet, à l'ordre du jour de la réunion hebdomadaire du gouvernement, tenue hier sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui. Cette réunion, indique un communiqué du Premier ministre, a été consacrée, d'abord, « à l'examen d'un projet de loi relative aux assurances, à la lecture des directives émises par Monsieur le président de la République lors du Conseil des ministres de 22 mai 2024, relative au renforcement de la gouvernance et la régulation de secteur des assurances. Le projet, selon la même source, vise l'élargissement du champ de compétence des assureurs, afin, après le

même communiqué, « de permettre la prise en charge des différents risques nouveaux et émergents, ainsi que l'amélioration des services offerts aux assurés, notamment en ce qui concerne la vente à distance de produits d'assurance et l'assurance digitale. Par la même occasion, indique le même communiqué, « le gouvernement a également entendu une communication sur le contrôle de l'urbanisme et la problématique des constructions achevées.

GÉNÉRALISATION DE LA NUMÉRISATION

La communication, souligne le communiqué, « a permis d'aborder plusieurs axes stratégiques, visant à renforcer la conformité des projets et d'assurer un développement harmonieux des espaces urbains, offrant

« ainsi un environnement urbain moderne, fonctionnel et durable aux citoyens, tout en préservant l'identité architecturale nationale.

Pour rappel, la problématique des constructions achevées qui défigurent le paysage urbain des villes et villages du pays ne date pas d'aujourd'hui. Plusieurs décrets ont été accordés aux propriétaires de ces habitations pour les achever, et ce, depuis 2013.

Mais les autorités qui se montrent « toujours intransigeantes, finissent à chaque fois par prolonger le délai, sans parvenir à mettre de l'ordre.

Pourtant, une loi datant de 2008 fixe les règles de mise en conformité des constructions et de leur achèvement. Au menu de cette réunion du gouvernement, il y a aussi une communication concernant le secteur du Travail,

« afin, « et dans le cadre des communications sectorielles relatives à l'état des services publics, le gouvernement a entendu une communication sur l'amélioration et la modernisation des services publics relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ayant porté sur les mesures prises pour la modernisation des prestations de services et la généralisation de la numérisation afin de lutter contre la bureaucratie, indique le communiqué.

Selon la même source, « le gouvernement a poursuivi l'examen du cadre réglementaire relatif aux activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, visant à encourager la concurrence et à promouvoir le professionnalisme dans ce domaine.

Madjid Mekhoul

LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Faïd et Zitouni unissent leurs forces

Alors qu'une guerre a été déclarée aux marchés informels pour leur donner un ancrage juridique, un simple tour dans les quartiers de nos villes peut nous dévoiler l'impuissance des pouvoirs publics à maîtriser la situation. Ils subissent échec après échec.

PAR IDIR AMMOUR

Baïsse de garde ou conséquence conjoncturelle ? On ne le sait pas ! Mais la réalité du terrain est là et le phénomène ne veut plus s'escamoter. Devenu phénomène de société, ce phénomène semblait s'inscrire dans un code, donnant à ces acteurs le droit d'agir dans l'illicite. Un état de fait qu'il fallait juguler avec des pincettes. Car la politique engagée jusque-là par l'État n'a pas donné les résultats escomptés. La bataille contre le commerce informel est donc loin d'être gagnée sur le terrain.

Pour cela, les autorités publiques sont décidées à lutter contre ce phénomène, en conjuguant les efforts, consolidant le dialogue et en promouvant des actions concrètes pour réduire les effets néfastes qui freinent l'essor de l'économie nationale. Dans cette optique, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et le ministre des Finances, Laïfiz Faïd, ont présidé, avant-hier, une réunion conjointe de coordination, en présence des cadres supérieurs des deux ministères ainsi que plusieurs responsables concernés, dans le cadre des orientations stratégiques du président de la République visant une mise en œuvre optimale des mesures de la loi de finances 2025.

Lors de cette réunion, dont la principale thématique abordée était la lutte contre le phénomène des activités économiques informelles et les marchés parallèles qui



gangrèment l'économie nationale, les deux ministres ont insisté sur l'importance de mobiliser les ressources fiscales et d'élargir la base d'imposition, en harmonie avec les priorités de la loi de finances 2025. À ce titre, M. Zitouni a souligné l'urgence d'intégrer les activités non déclarées dans un cadre économique légal structuré, en plaidant pour « une justice sociale et fiscale renforcée », et en rappelant que « le caractère social de l'État demeure une priorité des autorités publiques ».

Pour y parvenir, il a appelé à une sensibilisation accrue des acteurs économiques et à la promotion d'une culture citoyenne en matière fiscale, éléments essentiels pour éradiquer les pratiques non conformes qui affectent le marché national. De son côté, le ministre des Finances a mis en exergue la nécessité d'unifier les efforts intersectoriels pour assurer une justice fiscale et restaurer la confiance des opérateurs dans le système économique national. Selon lui, « la réduction du poids de l'économie informelle exige une approche globale et

cohérente, touchant à tous les niveaux des transactions ». M. Faïd a également annoncé que « l'année 2025 sera marquée par une digitalisation accrue et l'extension des moyens de paiement électronique », ainsi que l'année de l'amélioration « de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales, ce qui rend la coordination et la coopération avec les secteurs concernés nécessaires pour atteindre ces objectifs ». Les deux ministres ont profité de cette rencontre pour annoncer la mise en place d'ateliers de travail réguliers entre leurs départements respectifs, à travers des sessions qui visent à définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à suivre de près leur réalisation, tout en rectifiant les erreurs rencontrées en chemin si nécessaire. Il est à noter que, selon le dernier rapport annuel de la Banque d'Algérie, l'économie informelle représente plus de 8 000 milliards DA sur un total de 24 330 milliards DA en circulation, ce qui indique qu'une somme considérable est hors du contrôle des institutions bancaires.

I. A.

COMMERCE

L'État déclare la guerre à l'informel

Le marché informel est dans le viseur des pouvoirs publics. Pour lutter contre, le ministère des Finances et celui du Commerce unissent leurs forces en élaborant une stratégie pour un traitement global. Des ateliers de travail sont mis en place entre les deux secteurs avec pour mission la définition d'objectifs et le suivi des décisions prises devant aboutir à la réduction du marché parallèle et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Point noir de toute économie à la recherche d'une plus grande performance, le marché informel est dans le collimateur des pouvoirs publics qui tentent de l'endiguer. Pour y arriver, le ministère des Finances et celui du Commerce mettent leurs efforts en commun pour une plus grande intégration des activités économiques non réglementées.

Une réunion a en effet regroupé, mardi, le ministre des Finances et celui du Commerce intérieur et de la Régulation du marché avec pour objectif «l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles, ainsi que la réduction de leurs impacts négatifs sur l'économie nationale, dans le cadre

d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières ordinaires et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025». Lassiz Faid y a plaidé pour un traitement global du phénomène, appelant à renforcer «la coordination entre les secteurs ministériels pour réaliser la justice fiscale et restaurer la confiance dans le système économique».

Le ministère des Finances entend jouer un rôle prépondérant dans la lutte contre le marché informel à travers l'accompagnement de tous les secteurs et l'échange d'expériences pour «une meilleure compréhension, l'approfondissement des approches et la définition des axes devant être étudiés avec soin pour atteindre les résultats escomptés». Pour le ministre des



Le marché informel dans le collimateur des pouvoirs publics.

Finances, l'année 2025 sera «celle de la numérisation et de l'utilisation généralisée des moyens de paiement élec-

...le marché informel est dans le collimateur des pouvoirs publics qui tentent de l'endiguer.

tronique et de l'amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales, d'où la nécessité de la coordination et de la coopération

avec les secteurs concernés pour atteindre ces objectifs». Intervenant au cours de cette même réunion, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché a jugé nécessaire d'encourager la justice financière sociale mais également le civisme fiscal pour éliminer toutes les formes de l'économie informelle sur le marché national empêchant la réalisation des objectifs escomptés. Tayeb Zitouni a annoncé à l'occasion la mise en place prochaine de mécanismes d'intégration des activités économiques infor-

meles dans un cadre économique réglementé. Pour les deux ministres, la réunion en question constitue «le point de départ d'un processus pratique qui renforce la coordination entre les deux ministères, à même de réaliser les objectifs stratégiques communs», annonçant la mise en place d'ateliers de travail périodiques entre les deux secteurs pour mettre en œuvre les objectifs définis dans ce domaine. Les cadres des deux secteurs qui en feront partie auront pour tâches de «définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à œuvrer à leur réalisation, tout en assurant un suivi continu des résultats obtenus et

...la mise en place prochaine de mécanismes d'intégration des activités économiques informelles dans un cadre économique réglementé.

en ajustant les trajectoires si nécessaire», pour enfin venir à bout d'un phénomène qui ronge l'économie depuis de longues années.

N. I.

ILS ONT LANCÉ DES ATELIERS DE TRAVAIL POUR EXAMINER LES VOIES ET MOYENS DE RÉGLEMENTATION ET DE LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE

Faid et Zitouni s'attaquent au commerce illicite

Le ministre des Finances, Lâaziz Faid et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, ont coprésidé une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées, lors de laquelle ils ont annoncé le lancement d'ateliers de travail périodiques entre les deux secteurs pour mettre en œuvre les objectifs définis dans ce domaine.

Ces ateliers s'attèleront « à définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à œuvrer à leur réalisation, tout en assurant un suivi continu des résultats obtenus et en ajustant les trajectoires si nécessaire », indique un communiqué commun des deux ministères. Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère des Finances, en présence des cadres supérieurs des deux ministères et de plusieurs responsables concernés, l'accent a été mis sur « l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles, ainsi que la réduction de leurs impacts négatifs sur l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières ordinaires et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025 », indique la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Faid a souligné l'importance de renforcer la coordina-

tion entre les secteurs ministériels pour réaliser la justice fiscale et restaurer la confiance dans le système économique, affirmant que la réduction de l'économie non réglementée et des marchés parallèles nécessite un traitement global de toutes les transactions. Et d'ajouter que cette réunion insiste sur le rôle joué par le ministère des Finances dans l'accompagnement de tous les secteurs et dans l'échange d'expériences, visant une meilleure compréhension, l'approfondissement des approches et la définition des axes devant être étudiés avec soin pour atteindre les résultats escomptés, outre l'importance de relever les défis et de surmonter les obstacles. L'année 2025 sera, selon le ministre, « celle de la numérisation et de l'utilisation généralisée des moyens de paiement électronique, ainsi que celle de l'amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales, d'où la nécessité de la coordination et de la coopération avec les secteurs concernés pour atteindre ces objectifs », indique le communiqué. De son côté, Zitouni a mis l'accent sur la nécessité d'encourager la justice financière sociale et d'instaurer le caractère social de l'État auquel sont attachées les Hautes autorités, ainsi que de diffuser la culture du civisme fiscal et de conscientiser les différents acteurs, en vue de renforcer l'approche participative et d'éliminer toutes les formes de l'économie infor-

melle sur le marché national empêchant la réalisation des objectifs escomptés, saluant l'importance de l'action participative et de coordination entre les secteurs, notamment à travers ces rencontres. Il a également affirmé que le secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national est en passe de mettre en place les mécanismes d'intégration des activités économiques informelles dans un cadre économique réglementé, précise le communiqué. La réunion a été ponctuée par l'intervention de représentants de la Direction générale des Impôts (DGI) sur les mécanismes de mobilisation des ressources fiscales, outre l'examen des mesures liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La rencontre a été clôturée par l'affirmation que cette réunion « est le point de départ d'un processus pratique qui renforce la coordination entre les deux ministères, à même de réaliser les objectifs stratégiques communs, au mieux de l'économie nationale et de l'intérêt des citoyens », selon le communiqué commun, ajoutant que la réunion s'inscrit « dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, visant une coordination efficace avec les différents ministères, en vue de contribuer activement à l'application des mesures de la loi de finances 2025 ».

Sarah O.

مكافحة جريمة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب

تسريع وتيرة الرقمنة في الإدارات العمومية

دعا المشاركون في اليوم الدراسي حول التحقيق المالي الموازي كآلية لمكافحة جريمة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب المنظم من طرف مجلس قضاء الأغواط، إلى ضرورة التسريع في وتيرة الرقمنة في الإدارات العمومية لاسيما الهيئات المالية والاقتصادية، والنجوة إلى آلية التعاون الدولي الرسمي وغير الرسمي كلما اقتضت الضرورة ذلك.



ب.ا. وسيم

أكد المشاركون في اليوم الدراسي حول التحقيق المالي الموازي كآلية لمكافحة جريمة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب المنظم من طرف مجلس قضاء الأغواط، والذي حضره ممثلو مختلف الهيئات والأسلاك لاسيما العدالة والأمن والمالية، على تلمين آية التحقيقات المالية الموازية في مكافحة جرائم تبييض الأموال وتمويل الإرهاب، مع حث قضاء النيابة وضباط الشرطة القضائية على ضرورة فتح تحقيقات مالية موازية في الجرائم الأكثر خطورة المعزاة للعائدات الإجرامية حسب التقرير الوطني للمخاطر في جرائم تبييض الأموال لاسيما الفئة الأولى والثانية.

ودعا الخبراء إلى تعزيز التعاون بين ضباط الشرطة القضائية في التحقيقات المالية الموازية والهيئات والإدارات العمومية ذات الصلة بالنشاط الاقتصادي والمالي مثل المؤسسات المالية والبنوك، إدارة الضرائب، وكذا مديريات التجارة والمركز الوطني للسجل التجاري، المديرية العامة لأمنلاك الدولة وخلية مكافحة الاستعلام المالي.

كما أبح المتدخلون في ختام أشغالهم على ضرورة النجوة إلى آلية التعاون الدولي الرسمي وغير الرسمي من طرف ضباط الشرطة القضائية وقضاء النيابة والتحقيق كلما اقتضت الضرورة ذلك، والتسريع في وتيرة الرقمنة في الإدارات العمومية لاسيما الهيئات المالية والاقتصادية، مع فتح المجال لضباط الشرطة القضائية لإمكانية الولوج والاطلاع على قاعدة المعطيات واستغلالها في تحقيقات المالية الموازية.

وطالب المختصون في الملف بوضع ميكانيزمات عملية تهدف إلى تحديد المستهدف الحقيقي من الأشخاص المعنوية لتسهيل عملية تتبع العائدات الإجرامية، واستحداث هيئة وطنية تشرف على تسيير المحجوزات القضائية في القضايا ذات الأهمية والتي تدر عائدات مالية إجرامية.

ليست هدفاً بعد ذاتها، بل وسيلة للتحقيق الغاية وهي تريح الإجرام، مشيراً إلى وجود العديد من الجهات المتداخلة في التحقيقات المالية الموازية، بدءاً بالعدالة التي تعد الأساس، ممتلئة في وكلاء الجمهورية وقضاء النيابة الذين هم مدراء التحقيقات، بالإضافة إلى مصالح الشرطة القضائية بمختلف الأسلاك مثل الأمن الوطني، الدرك الوطني، المؤسسات العمومية والهيئات التي تمتلك صلاحيات خاصة ببعض الجرائم، مثل المؤسسات المالية، الجمارك، الضرائب، مديريات التجارة، مؤسسة الرقابة الداخلية لبنك الجزائر، وكذلك جميع الجهات المتعاطلة في النشاط المالي والاقتصادي المعنية بالتحقيقات المالية الموازية، سواء كمحققين أو كمساعدين، والاستعانة بمعلومات من مؤسسات مالية وإدارات عمومية لتجميع البيانات المتعلقة بنشاط المجرمين، قصد الوصول إلى الشبكة الإجرامية وتحديد النطاق الإجرامي ومكان وجود العائدات الإجرامية وحجزها.

ب.ا.

إضافة إلى إعداد دليل توجيهي مرجعي للمحققين في التحقيقات المالية الموازية، وإيجاد آليات ذات نجاعة للتجاوب بسرعة مع إجراءات التحقيقات المالية الموازية، كون عامل الوقت حاسم للحصول على المعلومة بسرعة في أوانها لكبح إفلات المجرم أو إخفاء الأموال مهما كانت طبيعتها.

واعتبر النائب العام لدى مجلس قضاء الأغواط، بوقشابة عبد العزيز، في تصريح له الأخير، أن الهدف من تنظيم هكذا لقاءات هو التعمير بآلية جديدة تضمن فتح تحقيقات مالية موازية في الجرائم التي تدر عائدات إجرامية معتبرة، مثل الأجرام المنظم والمخاطر حسب التشريع الوطني والدولي، كون أفضل طريقة لمكافحة الجرائم الخطيرة، مثل جرائم الفساد، تهريب المهاجرين، والاتجار بالمخدرات، هي مصادرة وحجز العائدات الإجرامية. ذلك لأن الأجرام بهدف إلى تحقيق التريح، وبالتالي فتح المجرمين من الاستفادة من عائداتهم الإجرامية، منسجم تعنيف منابع الأجرام ومكافحة الجريمة الأصلية، لأن الجريمة

في انتظار إطلاق خدمة الحماية من المخاطر السيبرانية "لاكار" تأمين قرض الائتمان والتأمين الفلاحي لتقوية السوق المحلية

الاستراتيجي 2023 - 2025 لتقديم منتج جديد لتأمين ائتمان الموردين، حيث سيتم تعويض حاملي وثائق التأمين عن تكاليف السلع والخدمات بموجب الشروط التعاقدية وفقا للمعايير الدولية في هذا المجال. وأشار المتدخل إلى أن "لاكار" هي شركة التأمين الائتماني الوحيدة في الجزائر التي تعوض ما يصل إلى 95 بالمائة من مبلغ السحب على المكشوف الممنوح. كما تعرض المتدخلون إلى المنتج الجديد الأخر للشركة والخاص بالتأمين الفلاحي، حيث أكدوا على سعي الشركة لتلبية احتياجات عملائها في المجال الزراعي والمساهمة في الأمن الغذائي والتنمية المستدامة لبلدنا. وأضافوا أن الأدوار الرئيسية للتأمين الزراعي تشمل الحماية المالية ضد الأخطار واستقرار الدخل، تحسين الممارسات الزراعية واستدامة النشاط الخاص بالإنتاج النباتي والحيواني والعتاد ونظام الري.

للإشارة تشتغل الشركة، حاليا، على خارطة الطريق الخاصة بالرقمنة للفترة الممتدة بين سنتي 2024 - 2026، بعد أن حققت سنة 2023 رقم أعمال يقدر بـ 16.3 مليار دينار، 7 ملايين تعويضات عن الكوارث، حيث تتوفر على 150 وكالة و1924 عون في خدمة عملائها.

زهيرة - ع

تستعد الشركة الجزائرية للتأمين وإعادة التأمين "لاكار" لإطلاق خدمات جديدة للحماية من المخاطر السيبرانية التي تهدد المؤسسات الاقتصادية التي توجهت بقوة إلى اعتماد المنصات الرقمية لتسيير نشاطاتها. في انتظار ذلك، تخوض المؤسسة ذاتها تجارب جديدة تخص السوق المحلية، أهمها التأمين على قرض الائتمان والتأمين الفلاحي.

أكد المدير العام للشركة، حسان أوبران، على هامش اليوم الإعلامي الذي عقد، أول أمس بعنابة، هذا العتقى الجهوي يدخل ضمن اللقاءات السنوية التي تنظمها الشركة مع زبائنها وشركائها للتقرب منهم والتعرف على احتياجاتهم. حيث عقد اللقاء نفسه، مؤخرا، بوهران ثم عنابة وبعدها العاصمة وقسنطينة.

وأضاف: "الحماية من المخاطر السيبرانية هي خدمة جديدة هي، حاليا، في مرحلة متقدمة من الدراسة مع شركات تأمين أخرى على اعتبار أن هذا المنتج يخص الأخطار الناشئة التي تتعرض لها جميعا، التي تتطلب تطبيق جميع القواعد التي تسمح بمواجهتها بالتعاون مع المختصين".

وتطرق المتدخلون إلى الخدمات الجديدة التي أطلقتها شركة "لاكار" أهمها منتج قرض الائتمان ضمن مخططها